



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

CENTRE DES OPERATIONS D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE



RAPPORT DE SITUATION SUR L'EPIDEMIE DE LA VARIOLE DU SINGE

SITREP N° 001

Rédigé et Publié le 25 - Juillet - 2024

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Total de cas:03 	Origine des cas DS Bujumbura Nord:01 DS Isare:01 DS Gitega:01 
Centres de PEC des cas  HMK: 01 CHUK:02	Total Décès:00 

I. Contexte épidémiologique du Burundi

Le Burundi fait face à beaucoup de menaces des maladies à potentiel épidémique. Après quelques semaines de suspicion de cas de la variole du singe (MPox), le Burundi a déclaré en date du 25-Juillet 2024 l'épidémie de Mpx. Notons que la frontière que partage le Burundi avec la République Démocratique de Congo constitue une zone épidémique de MPox.

Le taux global d'attaque secondaire après un contact avec une source humaine connue est de 3% (étude menée en Afrique du Sud en 2023), et des taux d'attaque jusqu'à 50% ont été rapportés chez des personnes vivant avec une personne infectée par la MPox.

Evolution épidémiologique

II.1 Notification des cas

En date du 22.07.2024, trois alertes en provenance du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK), de l'Hôpital Militaire de Kamenge (HMK) et du District sanitaire ISARE ont fait savoir l'existence de cas suspects de MPox.

Les symptômes présentés de façon générale par les cas étaient la fièvre, les éruptions cutanées de début brutal et d'allure paroxystique, les lésions de la cavité buccale, les céphalées, l'asthénie physique et la dysphagie.

Les examens du laboratoire national de référence ont confirmé le virus de la variole du singe pour ces 3 cas.

II.2 Origines des cas

Deux cas positifs ont été notifiés en date du 22-Juillet dont l'un dans la zone Kinama du district sanitaire Bujumbura Nord, l'autre dans le quartier SHATANYA 4 de la ville de Gitega et un 3^{ème} cas a été confirmé dans le quartier Tenga Local du district Isare.

Ces trois cas sont pris en charge au CHUK (2) et au HMK (1).

II.3 Suivi des cas contacts

Pour les 3 cas, un total de 96 contacts dont 65 membres de leurs familles et 31 personnels de santé ont été tracés et sont actuellement suivi. Le traçage de contacts continue et va s'étendre dans d'autres zones.

III. Actions de santé publique

- ◆ Tenue régulière des réunions de coordination ;
- ◆ Elaboration d'un draft du plan de préparation et de réponse ;
- ◆ Notification des alertes par les formations et les districts sanitaires ;
- ◆ Déploiement des équipes de surveillance et identifications des cas contacts.
- ◆ Investigations des neuf alertes dont un classé non suspect ;
- ◆ Prélèvement et analyses des échantillons auprès des cas suspects ;
- ◆ Admission et prise en charge des trois (03) cas;
- ◆ Traçage et suivi des contacts ;
- ◆ Déclaration de l'épidémie par l'autorité ;
- ◆ Diffusion des messages de préventions contre la maladie ;
- ◆ Distribution des outils de collecte de données de surveillance.

IV. Défis

- ◆ Disponibilité des kits de dépistages et de prise en charge de cas ;
- ◆ Sensibilisation de la population sur les mesures préventives du MPox;
- ◆ Disponibilité des unités d'isolement dans les FOSA ;
- ◆ Renforcement de capacités des prestataires



Déclaration de l'épidémie de MPox par Madame le Ministre de la santé publique et de lutte contre le sida



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
CABINET DU MINISTRE

N° 630 /...../

V/ Réf/

N/ Réf/

Objet :

**DECLARATION DE LA PRESENCE DES CAS DE VARIOLE
DU SINGE « MPOX » AU BURUNDI**

En date du 18 juillet 2024, nous avons annoncé que les examens sur des prélèvements faits sur 5 cas suspects de variole du singe les résultats du Laboratoire National de Référence de l'INSP étaient revenus négatifs. Ceci a été confirmé par le laboratoire spécialisé dans la recherche des maladies virales (UVRI) en Ouganda.

En date du 22 juillet 2024, trois nouvelles alertes de cas suspects au Mpox provenant du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK), de l'Hôpital Militaire de Kamenge (HMK) et du District sanitaire ISARE se traduisant cliniquement par : Une fièvre ; des douleurs articulaires et une éruption cutanée généralisée ont été rapportées.

L'équipe multidisciplinaire composé des membres du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique, du Laboratoire Nationale de Référence de l'INSP et de l'OMS, s'est vite déployée sur terrain pour mener une investigation et faire des prélèvements.

Après analyse par le Laboratoire National de Référence de l'INSP, les 3 échantillons se sont révélés positifs au virus de Monkeypox ou variole du singe.

La variole de singe est une maladie qui touche à la fois les animaux et les humains.

Elle se manifeste par de la fièvre, des céphalées, mal de gorge, de la fatigue, une augmentation du volume des ganglions, des douleurs musculaires ou encore une éruption cutanée généralisée. Des complications pulmonaires, oculaires, digestives et cérébrales peuvent survenir.

Elle est hautement contagieuse et peut entraîner la mort si la prise en charge est amorcée tardivement.

Les principaux modes de transmission se font à travers :

- Toute forme de contact corporel avec une personne infectée ou les objets ayant été en contact avec le malade et ou les sécrétions du malade ou de l'animal infecté,
- Gouttelettes respiratoires ou aérosols à faible portée.

Pour se protéger de cette maladie, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida recommande à la population d'observer les mesures préventives suivantes :

- Se laver régulièrement et correctement les mains à l'eau propre et au savon ou en utilisant une solution hydroalcoolique ;
- Eviter le contact avec toute personne présentant les signes de cette maladie ;

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida rassure la population burundaise que toutes les dispositions sont prises pour faire face à cette maladie. Les 3 cas sont en train d'être pris en charge dans les structures de santé et évoluent bien et les cas contacts sont déjà listés et leur suivi est en cours.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida exhorte la population à faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les prestataires des soins de santé pour leur professionnalisme et nos partenaires au développement pour les appuis constants dans la riposte à cette maladie.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Dr Lydwine BARADAHANA





Prélèvement d'un cas suspect au CDS Vyuya, DS MATANA



Investigation d'un cas suspect à l'hôpital d'IJENDA